

Compte Rendu Mensuel de la réunion des délégués du personnel du 27 Septembre 2013

I. PARTICIPANTS

Direction : S.BERNARD / L.NEVEUX / M.RAUFAS

Délégués FO : C.MIRGON, D. CASTAING, S.TARDIN, E.MESUIL, J.BRAMBATI, E.MASSE

II. EMPLOI

Effectifs au 31 Août 2013

		Affectés à Gimont	Déplacés in situ	Dont Détachés Filiale/Client	Dont Abs longue durée	Total
Cadres	CDI	5				5
	CDD					
ETAM	CDI	56	3	3	1	61
	CDD	2				
Ouvriers	CDI	42		1		57
	CDD	15				
Alternance (Ct Pro+ apprentis)		0		2		0
Intérimaires		27 (dont 5 CP)				27
Total		147	3	5	1	150

III. PLAN DE CHARGE

Récapitulatif du nombre d'heures par secteur d'activité

Août 2013	Heures
Assemblage 470 (Improductif)	567
Assemblage 471 (Productif)	6 240
Contrôle 557	1 046
Juillet 2013	Heures
Assemblage 470 (Improductif)	1 089
Assemblage 471 (Productif)	16 565
Contrôle 557	2 315

Evolution des plans de charges ?

CHANTIER	Plan de charge	Nbre d'avions	
A380	2013	30	- 1
	2014	31	
	2015	30	
A350	2013	10	
	2014	20	
	2015	43	+1
F7X	2013	33	
	2014	32	+3
	2015	26	-4
B777	2013	17	
	2014	13	
	2015	18	

IV. DELEGUES DU PERSONNEL

Suite à plusieurs démissions des délégués du personnel, faut-il réorganiser des élections ?

Réponse Direction :

«Il n'est pas nécessaire d'organiser de nouvelles élections car il y a suffisamment de suppléants.»

V. VETEMENTS DE TRAVAIL

Suite aux difficultés récurrentes et incompréhensibles qu'a la société pour fournir des T-shirts et pantalons, pouvez-vous fournir une prime de salissure aux salariés ?

Réponse Direction :

«La livraison du complément de vêtements est attendue pour fin Octobre 2013. Les délais actuels sont long (20 semaines) à cause notamment de la couleur spécifique choisie par Latécoère. Un bleu « standard » sera désormais utilisé afin de réduire les délais. Pour mémoire, il n'y aura plus de dotation à l'avenir, mais un renouvellement des vêtements usés ou hors d'usage, lorsqu'ils seront signalés à Laurence Neveux. Pour les intérimaires, une tenue générique ou une prise en charge par les sociétés d'intérim est à l'étude. Nous vous tiendrons au courant. Il n'y aura pas de versement de prime de salissure aux salariés.»

En complément au présent DP, vous trouverez ci-dessous le compte rendu FO de la réunion qui 'est tenue le 3 septembre sur le sujet :

Compte Rendu FO de la Réunion

Processus d'approvisionnement des vêtements de travail du 03/09/2013 Version B

Présents : S.Suarez-Jalabert (Contrôle de gestion), F.Sol (Magasin 8007), G.Damman (RH), Y.Da Costa (Syndicat FO/DS), P.Vincent (Syndicat FO/DP)

Excusés : S.Faget (Syndicat FO/DS)

Rappel : La prise en charge du nettoyage et de l'identification des tenues de travail a été mise en place dans la société au dernier trimestre 2011 (article R.4323-95 du code du travail).

1/ Un inventaire a été réalisé au premier semestre 2013 grâce au procédé d'identification des vêtements (puces) et a révélé des manques dans les trousseaux des salariés.

Après analyse de cet inventaire, la Direction a pris la décision d'effectuer une commande massive des articles manquants (pantalons, T-shirt, sweats) pour chaque salarié embauché en CDI/CDD avant août 2013 sur Périole et Gimont. La livraison de cette commande est attendue par le fournisseur pour fin octobre 2013.

2/ Chaque salarié concerné (conditions : 40,50,60,68,64) ayant reçu sa dotation complète après cette date, le renouvellement/rapiéçage d'un article sera déclenché lorsque l'usure ou la détérioration de celui-ci aura été déclarée par l'intéressé au magasin 8007 sur le site de Périole et à Laurence Neveux sur le site de Gimont. Il n'y aura ainsi plus de dotation annuelle mais des remplacements au fil de l'eau selon les demandes formulées individuellement.

3/ Un processus spécifique aux nouveaux embauchés est mis en place. Une action de réduction du délai d'approvisionnement est en cours. Il a été demandé de suivre au plus près le plan prévisionnel d'embauches pour être en mesure d'approvisionner pour la date de besoin. (**Action →RH/Magasin**)

Le délai d'approvisionnement (20 semaines) peut être expliqué par la teinte des tenues de travail (« bleu royal ») utilisée spécifiquement pour LATECOERE. Le prestataire assure être plus réactif si les tenues de travail sont commandées en teinte « bleu bugatti ». Une action de modification de la teinte est en cours (**Action → RH/Achats**)

4/ Pour les travailleurs temporaires, l'approvisionnement reste compliqué pour la prévision et le recyclage d'un vêtement pucé et nominatif n'est pas possible. Il est envisagé un stock de tenues de travail « génériques » ou la restitution systématique des tenues de travail par les travailleurs temporaires à la fin de la prestation, ou revoir les contrats avec les agences d'interim pour une fourniture des vêtements directement par celles-ci. **Point en suspens**

Au niveau du cycle d'entretien, quelques dysfonctionnements ont été évoqués :

- seulement 25% des vêtements pucés se retrouvent dans le cycle de nettoyage
- les tenues de travail propres ne sont pas immédiatement rangées par leur propriétaire à la livraison du prestataire, ce qui peut occasionner perte et vol
- des flocages ont été effacés

Il est nécessaire de communiquer les bonnes pratiques aux salariés pour profiter au mieux du service d'entretien. (**Action →RH**)

VI. HORAIRES DE TRAVAIL

Est-il possible pour le personnel en équipe d'après-midi le vendredi de faire les horaires 11h00-19h00 ?

Réponse Direction :

«Non, il n'est pas possible de modifier l'horaire d'équipe du vendredi après-midi de façon systématique. Les postes en équipe seraient trop surchargés et désorganisés. Le principe du travail en équipe et de sa majoration nécessite un relais entre 2 personnes pour un même travail posté. Nous autorisons ponctuellement l'horaire de 11h-19h quand il y a des réunions, des formations ou du travail le samedi (de 6h à 12h).»

VII. DEPLACEMENT

A quand une augmentation pour le forfait déplacement ?

Réponse Direction :

«Il n'y a pas de fréquence définie pour réviser le forfait déplacement. Nous n'avons pas prévu de le modifier pour le moment.»

VIII. CHANGEMENT DE DIRECTEUR

Des rumeurs persistantes sur le responsable du site de Gimont qui serait remplacé à la fin de cette année, sollicite des questions permanentes de la part des salariés. Pouvez-vous nous donner une réponse officielle ?

Réponse Direction :

«Nous avons cascadé officiellement l'information lundi 23 septembre sur l'arrivée de Mr Pierre Yves MOURCET à Gimont. Il prendra à l'issue de son contrat d'expatriation le poste de responsable du site de Gimont. Cette prise de poste se fera au cours du premier trimestre 2014, la date précise sera déterminée prochainement.»

IX. PARKING

Au changement d'équipe, le parking est toujours saturé, rien n'a été fait pour résoudre ce problème...

Réponse Direction :

«Des places temporaires ont été autorisées devant le portail de la zone A350. La création de dix places de parking avait été chiffrée mais nous n'avons pas eu les ressources financières pour lancer cette opération en 2013. En cette période de budget pour 2014, ces travaux seront à nouveau demandés.»

CONSIDERATION GENERALE

Lors de cette réunion de rentrée, les délégués du personnel FO ont noté une avancée significative des sujets abordés ces derniers temps dans les propositions et réponses de la Direction.

Le sujet des tenues de travail arrive enfin à son dénouement.

Les délégués FO restent vigilants sur le bon déroulement des dernières actions, et demandent aux salariés de remonter leurs interrogations éventuelles à leur délégué de secteur et de respecter le nouveau fonctionnement.

Sachant qu'un groupe de travail au sujet des **déplacements** sera constitué début 2014 à la demande des délégués FO de Toulouse, **les délégués FO demandent** aux salariés de **remonter** l'ensemble des points posant problème lors de la rédaction des notes de déplacement et / ou lors des remboursements des frais à leur délégué de secteur.

La prochaine réunion des délégués du personnel aura lieu le **4 Octobre 2013**

Ces réunions permettent de solliciter la Direction au sujet de **VOS PREOCCUPATIONS**.

Alors n'hésites pas à **CONTACTER** ton élu de secteur ou les élus DP pour que les points traités en réunions DP soient au plus proche de tes attentes